

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ NORMANDE
D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES



TOME I. — ANNÉE 1893

LOUVIERS
IMPRIMERIE EUG. IZAMBERT, RUE DU MATREY
1894

ne porte de retouches que d'un seul côté ; la plus petite, finement taillée de tous côtés, a 0^m07 de longueur ; quelques pièces plates et rondes ressemblent aux haches d'Olendon (Calvados).

Dans la carrière *Bansard*, à 159 mètres d'altitude et à 5^m50 de profondeur, on n'a trouvé qu'un gros *nucleus*.

Dans la carrière *Goujon*, M. Bucaille a recueilli, à la base de la terre blanche des instruments de forme moustérienne : ce sont de grandes lames triangulaires de 0^m12 à 0^m15 de longueur avec retouches à la pointe ou sur les côtés : un petit instrument de 0^m07 de long est plus élancé de formes. Deux jolies pièces en silex ocreux ont été également trouvées dans ces briqueteries, elles consistent en une lame retouchée sur les côtés et en un disque.

(Collection du Muséum d'histoire naturelle de Rouen).

L. COUTIL.

CAILLY. — CANTON DE CLÈRES

M. Bucaille a aussi recueilli, sur le territoire de cette commune, de longues lames moustériennes, des *nuclei*. — (Collection du Muséum d'histoire naturelle de Rouen.)

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF. — CANTON D'ELBEUF

M. Lancelevée a recueilli une mâchoire entière de marmotte dans les limons (terre blanche) d'une briqueterie.

DARNÉTAL

M. Quenouille a trouvé à la surface du sol, une certaine quantité d'instruments acheuléo-moustériens, sur la côte de Longpaon.

ELBEUF

Près d'Elbeuf, à la côte du Neubourg, non loin de la grande route du Neubourg à Elbeuf, dans la tranchée du chemin d'Orléans à Rouen, M. Noury a recueilli deux fragments de défenses de mammoth, un radius et une molaire. Ces pièces, qui appartiennent au Muséum de Rouen, ont été publiées et reproduites par la lithographie dans le *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, pl. iv, fig. 1 et 2, année 1885.

Le Musée d'Elbeuf possède aussi quelques ossements provenant de cette découverte.

Une partie de défense d'*Elephas primigenius*, dents de rhino-

pointes. On peut voir au Muséum d'histoire naturelle de Rouen une série de pointes avec et sans retouches ainsi qu'une belle série d'ossements réunis par M. Bucaille.

« Cette station peut être rangée dans les dépôts dits moyens niveaux et être rapportée à la période moustérienne, c'est-à-dire à cette période géologique où le mammouth habitait encore nos contrées en compagnie de l'ours des cavernes, animaux aujourd'hui disparus et où l'homme fabriquait ses instruments en éclatant le silex. »

Au Muséum d'histoire naturelle de Rouen, se voient des lames moustériennes avec et sans retouches, un tibia de *Rhinoceros tichorinus* et une vertèbre lombaire de *Bos primigenius* qui ont été donnés par M. Benner.

SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR

CANTON DE DUCLAIR

M. Biochet a présenté, à la réunion du 3 mars 1886 de la Société géologique de Normandie, de beaux silex quaternaires trouvés sur le territoire de cette commune.

SAINT-MARTIN-OSMONVILLE. — CANTON DE SAINT-SAENS

Entre Mauray et la Boissière, près de la côte de la Bonde, en 1862, M. Bucaille a recueilli une hache plate acheuléenne de 0^m12 de long.

(Collection du Muséum d'histoire naturelle de Rouen.)

SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF

CANTON DE CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

Le 2 mars 1892, à la réunion mensuelle de la Société des Amis des Sciences naturelles de la Seine-Inférieure, j'avais exposé sur le bureau les instruments acheuléens trouvés dans le dépôt de loess de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, exploité pour la fabrication de la brique.

Dans le bulletin suivant, à la fin du compte rendu, j'avais dressé un tableau que je reproduis, pouvant remplacer un dessin ou permettant d'en établir un, les distances et les altitudes étant indiquées.

POINTS RELEVÉS	DISTANCES CUMULÉES	ALTITUDE DES COUCHES									OBSERVATIONS
		CRAIE	A	B	C	D	E	F	G	H	
Axe du chemin de fer	0 ^m	37.50	40.70	44.50	51.20	52.10	52.70	58.10	59.22	59.50	Le limon commence dans le coteau à 80 mètres de l'axe du chemin de fer, à l'altitude 70 mètres.
Coupe Briqueterie 1	60 ^m	33.50	37.50	42.63	46.43	47.83	48.48	51.93	52.02	53.53	Eau, 13 mètres 50.
Coupe Briqueterie 2	210 ^m	19.51	24.66	29.43	32.30	33.22	33.60	37.22	37.80	38.48	Le limon finit à 375 mètres de l'axe du chemin de fer, à l'altitude 25 mètres.

Déjà, à cette époque, j'étais d'avis qu'il ne fallait pas seulement s'attacher à recueillir l'outillage et la faune dans les formations quaternaires, mais aussi observer et indiquer :

- 1° La configuration des lieux;
- 2° L'épaisseur du dépôt;
- 3° La disposition et l'inclinaison de la couche ou des couches formant le dépôt; l'altitude de ces couches, rapportée autant que possible au niveau de la mer;
- 4° Les couches où ont été recueillis les divers instruments et les éclats de taille;
- 5° La forme et la taille des instruments : à grands éclats ou finement retouchés; leur degré d'usure, à angles vifs ou roulés;
- 6° La provenance probable ou certaine des matériaux qui ont servi à leur fabrication;
- 7° La faune.

C'est, du reste, à peu près ce que notre éminent maître, M. G. de Mortillet, demande dans le compte-rendu de la réunion d'Elbeuf, qu'il a fait à la séance du 1^{er} juin 1893, de la Société d'Anthropologie, lorsqu'il s'exprime ainsi :

« Il est très important de constater d'une manière précise, « pour chaque localité :

« L'altitude des argiles au-dessus de la mer et surtout au-dessus « du fond de la vallée où elles se trouvent.

« La puissance du dépôt et les modifications qu'il présente.

« L'existence ou l'absence d'un petit lit de gravier ou d'éclats « de pierres, qui correspond avec la présence des silex taillés.

« La présence d'ossements fossiles.

« La détermination de ces ossements.

« La découverte d'os ou d'instruments isolés, disséminés dans « l'argile.

« La nature des instruments en pierre, suivant les localités et « les niveaux. »

Il n'est pas toujours facile d'avoir des repères certains pour indiquer les altitudes; on peut y suppléer au moyen de la carte d'état-major. Généralement, dans les vallées et sur les points culminants, des cotes sont indiquées et par déduction ou augmentation, on peut arriver à quelques mètres près, à avoir l'altitude de la station qui intéresse, lorsqu'on n'a pas de baromètre ou autre instrument à sa disposition.

Ce qui suit est le résultat de mes observations et de mes recherches.

La station paléolithique de Saint-Pierre-lès-Elbeuf se trouve sur le flanc d'un coteau, à l'embouchure de la vallée de l'Oison, sur un éperon de craie formant une anse avec la vallée de la Seine.

L'Oison, qui coule au pied, est une petite rivière de 2 mètres de largeur, qui prend sa source à Saint-Amand-des-Hautes-Terres, sur un lit d'argile plastique du système éocène.

La vallée de l'Oison a 100 mètres de largeur à son embouchure; sur ses pentes, il existe quelques dépôts d'argile et de graviers.

Le fond est composé d'argile, de graviers roulés et d'argile tourbeuse. On trouve cette dernière, au milieu de la vallée, sous l'ancien lit de l'Oison, car cette petite rivière a été détournée pour les besoins industriels.

Son orientation, suivant une ligne passant au milieu, dans le sens de la pente, se trouve Nord 60° Est.

L'endroit était bien choisi par ces hommes primitifs, vivant de chasse et de pêche, et ayant à se défendre contre toutes sortes d'animaux : dans un sens, à l'Est et au Nord, ils avaient la Seine qui, à cette époque, couvrait l'éperon, et dans l'autre, au Sud, l'Oison, ils n'avaient plus à se protéger que sur une petite étendue, vers l'Ouest.

Le point culminant, en s'avancant vers la plaine du Neubourg, est à l'altitude 140 mètres, mais le sommet de l'éperon et du coteau est réellement à l'altitude 100 mètres. Le dépôt de loess, fortement incliné, commence à l'altitude 70 et finit à l'altitude 25. La vallée de la Seine est à l'altitude moyenne 15, les berges du fleuve à l'altitude 10, et l'eau, à son étiage, à l'altitude 5.

Pour l'intelligence des faits cités, j'ai dressé un plan au $\frac{1}{10,000}$ avec courbes de niveau, espacés de 10 mètres, montrant la disposition des lieux par rapport aux vallées de l'Oison et de la Seine (Planche 1).

La tranchée faite pour la construction du chemin de fer d'Orléans à Rouen et les diverses exploitations de terre à brique, m'ont permis de faire une coupe transversale et une coupe longitudinale, où les altitudes sont indiquées, ce qui permet de voir comment le dépôt s'est formé sur le gravier et ce dernier sur la

craie (Planche 2, fig. 1 et 2). Il est plus important à gauche de l'éperon qu'à droite; c'est là qu'il atteint sa plus grande épaisseur qui, à certains endroits, est de près de 20 mètres.

Du côté gauche, il continue à flanc de coteau jusqu'aux falaises d'Orival, au-dessus d'Elbeuf, mais nulle part il n'est aussi épais.

Les coupes suivantes que j'ai relevées, la première dans la grande briqueterie, à l'endroit où se trouvait arrêtée l'exploitation à la fin de 1893, et la seconde dans la petite briqueterie, donnent le détail des lits les plus accentués avec leurs altitudes; ces altitudes sont rapportées sur le profil transversal à l'endroit où elles ont été relevées.

COUPE DE LA GRANDE BRIQUETERIE 1

b. — Terre végétale.....	Altitude	53 ^m 53
g. — Limon brun-rougeâtre.....	d°	52 02
f. — d° blanchâtre.....	d°	51 93
e. — d° brun-noirâtre.....	d°	48 48
d. — d° brun-rougeâtre.....	d°	47 83
c. — d° jaunâtre.....	d°	46 43
b. — d° rougeâtre.....	d°	42 63
a. — Gravier.....	d°	37 50
Craie.....	d°	33 50

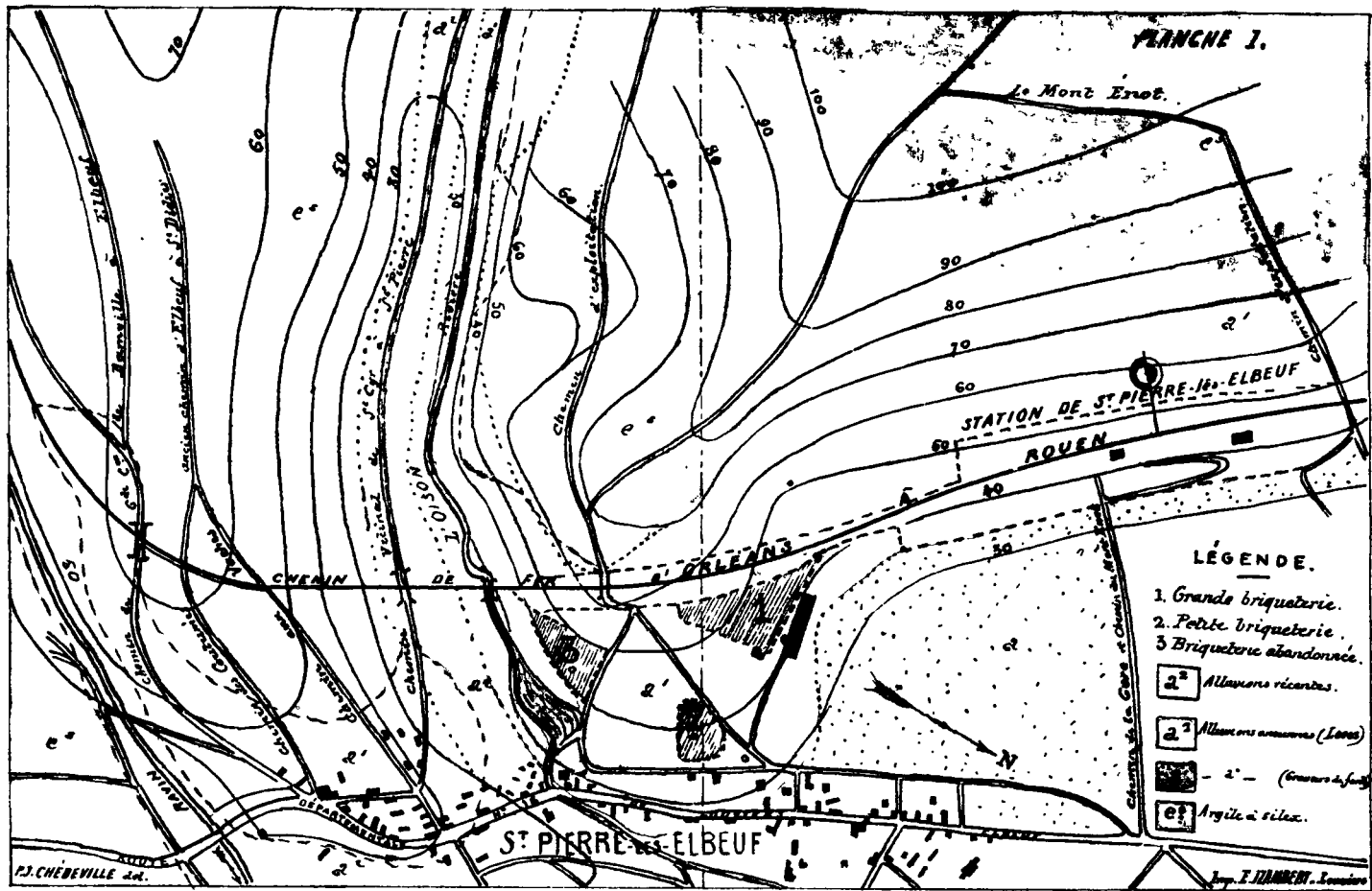
Le gravier est composé de cailloux roulés et de sable argileux; la proportion d'argile est assez notable. Les cailloux sont d'un gris blond et fortement tachés d'oxyde de fer et d'oxyde de manganèse, à peu près à parties égales, ce qui les fait paraître presque noirs.

La craie par bancs assez compacts est partagée par des lits de silex de 0^m15 à 0^m20 d'épaisseur moyenne, espacés de 0^m80 à 1^m. La tranchée du chemin de fer m'a permis de voir qu'ils étaient pour ainsi dire de niveau dans le sens longitudinal et en pente de 0^m035 par mètre, dans le sens transversal.

COUPE DANS LA PETITE BRIQUETERIE 2

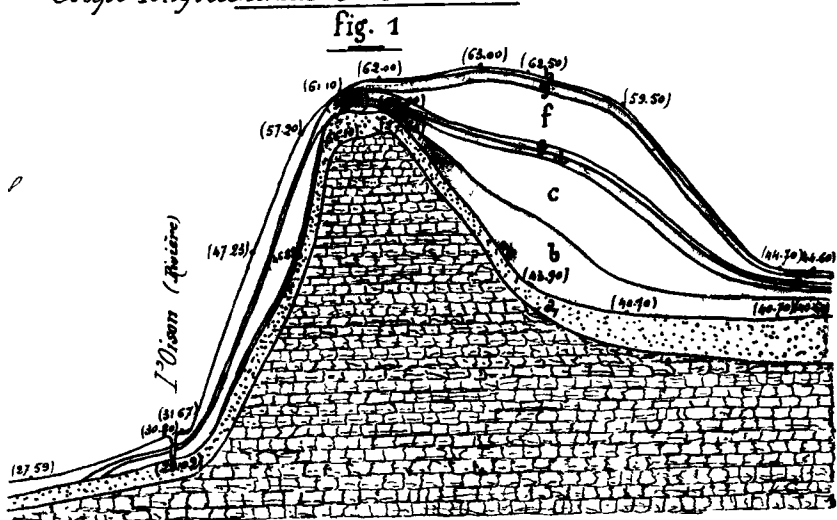
b. — Terre végétale.....	Altitude	38 ^m 42
g. — Limon brun-rougeâtre.....	d°	37 80
f. — d° blanchâtre.....	d°	37 »
e. — d° brun-noirâtre.....	d°	33 60
d. — d° brun-rougeâtre.....	d°	33 »
c. — d° jaunâtre.....	d°	32 20
b. — d° rougeâtre.....	d°	29 43
a. — Gravier.....	d°	24 66
Craie.....	d°	19 51
Eau.....	d°	13 50

STATION PALÉOLITHIQUE DE ST PIERRE-LÈS-ELBEUF

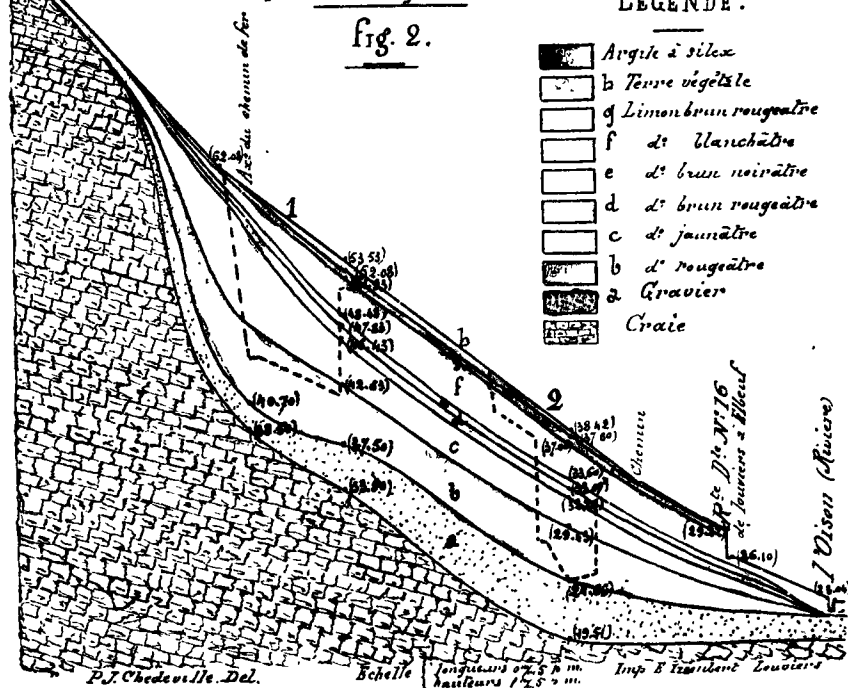


STATION PALÉOLITHIQUE DE ST-PIERRE-LÈS-ÉLBEUF

Coupe longitudinale à l'axe du chemin de fer ^{Pl. 2.}



Coupe transversale passant par la grande et la petite briqueterie



Cette coupe est prise à l'emplacement d'un puits qui vient d'être creusé, ce qui m'a permis de voir la nature du gravier et où il finit sur la craie.

Il est composé de cailloux roulés et de sable un peu argileux ; l'argile est en petite quantité. La croûte des cailloux est tachée d'oxyde de fer et d'oxyde de manganèse, mais en moins grande quantité que dans la partie supérieure.

Un bloc erratique de 0^m85 sur 0^m40 et 0^m20, en silex provenant de la formation des meulières de Beauce, a été trouvé dans le milieu de la couche de gravier ; ce bloc renferme de nombreux fossiles lacustres ; au-dessous du gravier, il y a une couche de craie délayée, mélangée de cailloux roulés, de 2^m50 d'épaisseur, ensuite, on trouve la craie compacte.

Le dépôt de loess pris dans son ensemble est de même nature dans toute son épaisseur, mais comme nuance, il diffère : il est rougeâtre au bas, jaunâtre vers le milieu et blanchâtre vers le haut.

Ces différentes nuances sont faciles à remarquer, surtout lorsqu'il fait sec ; elles forment elles-mêmes plusieurs lits de diverses couleurs, qui sont détaillés dans les coupes, ce qui indique qu'il s'est formé en plusieurs fois, mais à des intervalles assez rapprochés qui n'ont pas permis à une végétation complète de s'établir.

Il existe cependant un lit brun-noirâtre *e*, qui se trouve 5 mètres environ au-dessous du terrain naturel et qui a beaucoup d'analogie avec celui de la terre végétale *h*, on remarque comme sous ce dernier, un lit brun-rougeâtre *d*, d'une structure toute particulière et caractéristique, à veines ramifiées verticalement, se fendillant à l'air dans le sens des ramifications, tel du reste que le lit de même nature *g*, sous la couche de terre végétale *h*. Ce fait ne se remarque pas ailleurs dans l'épaisseur du dépôt, le limon, en général, se fendille horizontalement.

Il y a lieu, d'après ce qui précède, de ne pas tenir compte des stratifications peu accentuées et de nuances diverses, quoique se continuant suivant la pente, aussi bien longitudinalement que transversalement, et de ne s'arrêter qu'au lit brun-noirâtre *e*, bien tranché et bien déterminé, comme ligne de partage du dépôt en deux couches ayant la même origine, mais séparées par un intervalle assez long, où une végétation importante a pu se produire, ce qui a permis de les habiter à des époques différentes.

Ce qui suit, ne permet pas, à mon avis, d'en douter :

Depuis 1886, je suis attentivement l'exploitation de la terre à briques, dans la grande briqueterie 1, comme dans la petite briqueterie 2, j'ai remarqué qu'il n'avait jamais été trouvé d'instruments ni d'éclats de taille dans la couche blanchâtre *f* au-dessous de la terre végétale, ni dans cette dernière, *b*.

Dans le lit brun-noirâtre *e*, j'ai recueilli des éclats de tailles, des pointes moustériennes, des racloirs et des coups de poing finement taillés, aussi bien au talon qu'à la pointe (Fig. 3, 1, 5 ; Pl. 3).

Dans la couche jaunâtre, il n'a jamais été trouvé d'instruments ni d'éclats de taille. Des ouvriers de la grande briqueterie m'ont cependant dit qu'ils en avaient trouvé, mais ils n'ont pu me le prouver, car ils exploitent l'argile par masse de 1^m50 à 2^m d'épaisseur et ne peuvent préciser si les éclats qu'ils ont ramassé ne viennent pas de la couche brune; ceux de la petite briqueterie qui exploitent l'argile, par petites parties, m'ont affirmé n'en n'avoir jamais vu.

C'est particulièrement dans la couche rougeâtre, *b*, au-dessus des graviers que les éclats et les instruments abondent. J'y ai recueilli des coups de poing (Pl. 3, fig. 1, 2), des *nuclei* (Fig. 8), des racloirs (Fig. 7), des pointes moustériennes (Fig. 6), des lames et une grande quantité d'éclats de formes diverses.

Dans cette couche, les coups de poing taillés à grands éclats sont en général à talon grossier et à pointes arrondies (Fig. 1, 2).

Les pointes moustériennes sont également à grands éclats et non retouchées (Fig. 5).

Le silex employé à la confection de ces instruments est en tous points semblable à celui qui existe par lits de 0^m20 en moyenne, dans l'éperon de craie ils sont de même couleur, gris bleuâtre et parfois zonés. L'éclatement est le même, presque droit dans son ensemble, suivant les essais que j'ai fait pour m'en assurer.

Je n'ai pas recueilli de percuteurs, mais seulement des *nuclei* qui me paraissent en avoir servi, car au talon, sur la croûte du silex, on remarque des petites étoiles comme sur les percuteurs de l'époque néolithique.

Je cite cette remarque pour qu'elle puisse être contrôlée ailleurs et j'engage les chercheurs à recueillir dans les dépôts quaternaires tout ce qui paraît avoir été travaillé par la main des hommes primitifs qui sont l'objet de nos études.

J'ai expliqué les différentes dispositions de ce dépôt, parce qu'il est un des plus importants que j'ai explorés jusqu'à ce jour, et qu'il revêt divers formes, il pourra être comparé avec d'autres.

Je laisse de côté son mode de formation, qu'il soit l'effet de ruissellements, de remous pour une partie, ou de toute autre cause, il ne me paraît pas nécessaire d'entrer dans cet examen; ceci étant du domaine de la géologie et non de la préhistoire.

Cependant, j'ai fait certaines remarques qu'il me paraît utile de citer, car elles peuvent être une indication pour savoir comment il s'est formé :

1° Dans le limon de la briqueterie 1, de l'altitude 53.50 à l'altitude 37.50, et dans la briqueterie 2, de l'altitude 38.42 à l'altitude 24.66, je n'ai trouvé dans les divers lits que des mollusques terrestres et pas un seul fluviatile ;

2° Dans une couche entièrement blanche, formée presque uniquement de calcaire et que je n'ai rencontré que dans la briqueterie 3, à l'altitude 40, j'ai trouvé, mêlés à des *Helix*, *clausilia*, *pupa*, etc., des mollusques fluviatiles : *Limnaea* et *Planorbis*.

C'est dans cette couche également, que j'ai trouvé récemment les deux têtes de marmottes dont il est parlé plus loin.

Au-dessus, comme au-dessous de cette couche, le limon est semblable en tous points à celui des briqueteries 1 et 2. Au-dessous, il est de même composition que le lit rougeâtre *b*;

3° Les instruments trouvés aussi bien au bas de la couche inférieure *b*, que dans le lit brun-noirâtre *e*, ne sont aucunement roulés, ils ont les angles vifs et coupants et les pointes très effilées.

J'en citerai notamment un (Planche 3, fig. 3) qui a été trouvé dans le lit brun-noirâtre *e*, et dont la pointe est aussi avivée qu'une aiguille. Dans la couche rouge, très peu sont patinés, ils ont conservé leur couleur claire comme s'ils venaient d'être éclatés.

Dans la couche noire *e*, on en rencontre quelques-uns de patinés, mais en petite quantité.

On peut supposer qu'un atelier de taille a existé dans la formation du dépôt de loess ou au moins dès le commencement de l'altitude 45 à 25, puis, cet atelier a été abandonné pour une cause quelconque; une période d'arrêt étant survenue dans sa formation, d'autres hommes s'y sont installés — de l'altitude 60 à 30 — mais déjà moins primitifs, comme il est facile de le remarquer par la taille des instruments.

Sur la planche 3, j'ai reproduit les types principaux des instruments que j'ai recueillis.

La fig. 1 représente un coup de poing de dimensions peu ordinaires, à pointe arrondie, ayant 275 m/m de longueur sur 130 de largeur et pesant 1^k775 ; il a été trouvé dans la briqueterie 1, tout au bord du chemin de fer, à l'altitude 45^m19 .

La fig. 2 représente un coup de poing à talon grossier et à pointe arrondie, trouvé dans la briqueterie 3, à l'altitude 40.

La fig. 3 représente un coup de poing taillé, d'une finesse toute particulière, à pointe effilée et vive, trouvé dans la couche e, briqueterie 1, à l'altitude 48.50.

Tous les coups de poing recueillis dans cette couche sont admirables de taille.

La fig. 4 représente un racloir taillé des deux côtés et à pointe très effilée; il pouvait servir en même temps de coup de poing, il a été trouvé dans la couche noire; ces sortes d'instruments me paraissent assez rares.

La fig. 5 représente un grattoir, trouvé dans la couche e, fait au moyen d'un éclat de silex, ayant encore sa croûte naturelle.

La fig. 6 représente une pointe moustérienne, non retouchée, d'une dimension assez notable, elle a 120 m/m sur 80 m/m de largeur.

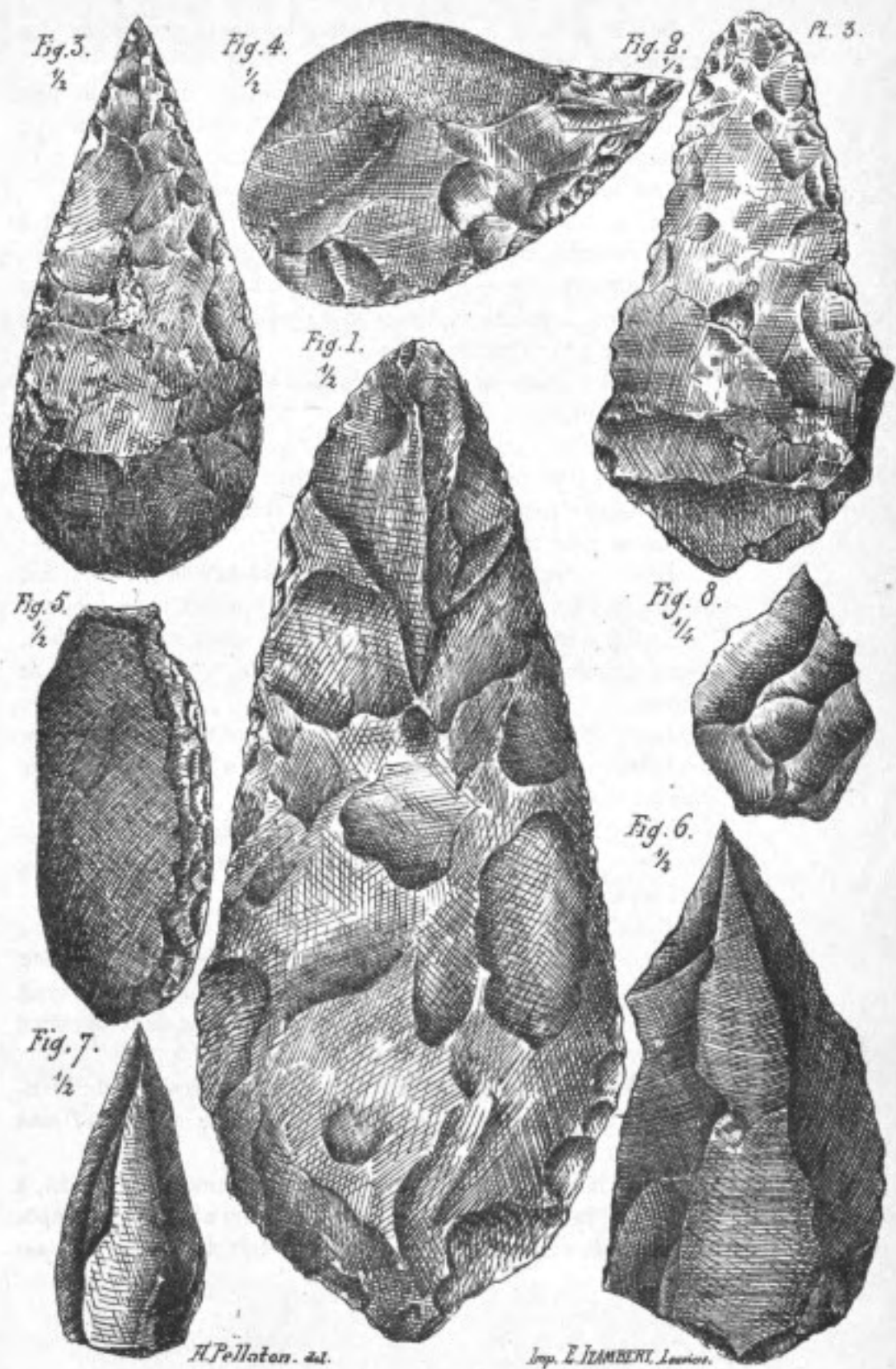
La fig. 7 représente également une pointe moustérienne non retouchée, comme il en existe beaucoup dans cette station, mais plus ou moins bien faites.

La fig. 8 représente un *nucleus* dont la forme laisserait supposer que tout en détachant les lames, on le disposait pour en faire un coup de poing.

Dans la couche rougeâtre de la grande briqueterie, 1 du plan, j'ai recueilli des os et des vertèbres d'*Equus caballus* et une tête de marmotte. J'ai su qu'un squelette entier de marmotte y avait été trouvé dès le commencement de l'exploitation de cette même briqueterie.

La faune est semblable dans la petite briqueterie, 2 du plan. Une tête de marmotte y a été trouvée ainsi que des os d'*Equus caballus*.

Dans la briqueterie actuellement abandonnée, 3 du plan, à droite de l'éperon de craie, il a été trouvé il y a 20 ans, un dépôt considérable d'ossements que je suppose être des débris d'*Equus caballus*.



H. Pollard. del.

Imp. E. JAMBERT, Lorient.

Je cite ce fait à titre de renseignement, d'après l'explication qui m'en a été donnée par un ouvrier qui travaillait à cette époque à l'exploitation de l'argile.

Récemment, j'ai trouvé, moi-même, une tête de marmotte seule et un squelette presque entier. Ce dernier était brisé, mais j'ai pu facilement rapprocher les fragments et reconstituer une dizaine d'os; la tête était assez bien conservée.

Notre savant maître, M. Gaudry, à qui je les ai fait remettre, les a déterminés, je ne puis mieux faire que de reproduire sa note :

Arctomys marmotta

Deux crânes.

Deux fémurs.

Un bassin.

Deux tibias.

Trois portions inférieures d'humérus.

Deux cubitus.

Vertèbres dorsales, sacrées, caudales.

Phalanges.

Il a très fortement admiré le tout et après avoir dit à plusieurs reprises qu'il n'avait rien de pareil dans ses collections, il m'a fait demander si je voulais lui donner ces pièces pour la collection de paléonthologie du Muséum. Je me suis empressé d'accéder à son désir.

Il a fait suivre ces déterminations des observations suivantes :

« Vos découvertes d'ossements allant deux par deux, droite » et gauche, semblent bien montrer que vous avez eu un animal » entier, mais il faudrait gommer sur place tous les os, ramasser » les petites phalanges et reconstituer le squelette de l'animal, » qui n'est peut-être pas identique à la marmotte actuelle, c'est » peut-être une race différente. »

Les principaux mollusques trouvés par moi, jusqu'à ce jour, sont les suivants :

1° MOLLUSQUES TERRESTRES

Helix obsaluta.

Helix nemoralis.

Helix arbustorum.

Zonites (Hyalina) nitens.

Clausilia ?

Pupa ?

2° MOLLUSQUES FLUVIATILES

*Limnæa ?**Planorbis ?*

Ces seuls témoins du passé, qui ont vécu avec les hommes qui nous intéressent, peuvent être d'un grand appui pour nous aider à déterminer l'époque à laquelle ils ont vécu.

Je me réserve de continuer mes recherches de ce côté et d'en donner le résultat dans le futur bulletin.

Un autre point, encore d'un bien grand intérêt, est celui de savoir l'origine des limons de nos contrées; c'est un des principaux pour arriver à connaître l'époque de leur formation. Pour cela, il est nécessaire de savoir de quoi ils sont composés pour pouvoir les comparer avec les terrains d'amont ou supérieurs.

Le dépôt de loess de Saint-Pierre-lès-Elbeuf paraît provenir d'une partie des argiles à silex et du limon des plateaux dont se compose la plaine du Neubourg, au bas duquel il se trouve; l'énorme quantité de quartz et le peu de calcaire dont il est composé, ne permettent pas, à mon avis, d'en douter.

J'ai fourni à M. Cloëz, répétiteur à l'Ecole Polytechnique, pour l'analyser, un décimètre cube de limon, pris dans les lits principaux des briqueteries 1 et 2, et seulement deux échantillons de la couche blanche de la briqueterie 3.

Ci-après le poids par décimètre cube de chaque échantillon :

Briqueterie 1, *b*, 1.290^{gr}; *c*, 1.290^{gr}; *d*, 1.300^{gr}; *e*, 1.320^{gr}; *f*, 1.280^{gr}; — Briqueterie 2, *b*, 1.430^{gr}; *c*, 1.260^{gr}; *d*, 1.280^{gr}; *e*, 1.210^{gr}; *f*, 1.230^{gr}; — Briqueterie 3, couche blanche à ossements et mollusques fluviatiles et terrestres, 1.200^{gr}; couche blanc de sable fin, au-dessus de la précédente, 1.340^{gr}.

REMARQUES. — « I. — Il est évident que la quantité
 » d'eau trouvée n'a rien d'absolu, elle peut varier non seulement
 » avec les saisons, mais même en raison du temps qui s'est écoulé
 » entre la prise de l'échantillon et son analyse. C'est probablement
 » à cette cause qu'il faut attribuer la très petite quantité d'eau
 » contenue dans le sable fin de la briqueterie 3, au-dessous de la
 » couche calcaire contenant les ossements et les *helix*. L'échan-
 » tillon recueilli le 18 janvier, n'a été analysé que le 5 mars et
 » est resté pendant tout ce temps dans un laboratoire chauffé
 » régulièrement.

TABLEAU DES ANALYSES

		BRIQUETERIE 1					BRIQUETERIE 2					BRIQUETERIE 3		
												Couche blanche à ossements et helix	Sable fin au-dessous de la couche precedente	
		B	C	D	E	F	B	C	D	E	F			
Perte de poids par dessiccation à 110°. Eau %.		11.6	9.3	14	10.7	7.6	13.6	11.7	13.7	10.5	10	12.8	0.2	
Terre séchée à 110°	Partie soluble dans les acides étendus : Partie insoluble	Calcaire ferrugineux	7	17	8.5	4.3	8.6	3	11	3.4	3.7	13.7	88.5	1.8
		Argile	3	6	8.1	8.3	4.8	3	7	15.4	7.7	14.4	3.5	0.7
		Sable	90	77	87.4	87.3	86.5	94	82	81.2	88.6	71.9	8	97.5

« II. — Le sable est à l'état de quartz en grains très roulés, » dont le diamètre ne dépasse jamais deux dixièmes de millimètres, » sauf dans le *sable fin de la briqueterie* 3.

« III. — Il est à remarquer que, sur une même verticale, la » quantité de sable augmente assez régulièrement avec la » profondeur. Il n'y a d'exception que pour les couches 2 *e* et » 1 *c*. Cette dernière couche se différencie de toutes les autres » par la quantité de calcaire qu'elle contient.

« IV. — Enfin, la proportion de quartz augmente également » avec le poids du mètre cube des différentes couches. Une teneur » en quartz, comprise entre 85 et 90 %, correspond à un poids » compris entre 1.280^{gr} et 1.300^{gr}. La couche 2 *b* qui contient » 94 % de quartz, pèse 1.430^{gr} le décimètre cube. Le poids de » la couche 2 *f* contenant seulement 72 % de quartz, est nota- » ment inférieur aux précédents, il n'est que de 1.230^{gr}.

« Les couches 1 *c* et 2 *e* font encore exception à cette règle. »

J'aurais été bien heureux de pouvoir faire analyser deux ou trois échantillons de limon, pris dans la partie de la plaine du Neubourg, qui se trouve immédiatement au-dessus du dépôt de loess de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, afin d'en comparer les éléments avec ce dernier.

Le temps m'a manqué, ce sera pour plus tard, ce qui me permettra d'en parler dans le futur bulletin avec les nouvelles remarques que j'aurai faites sur le dépôt de la station paléolithique de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

P.-J. CHEDEVILLE.

SOTTEVILLE. — CANTON DE GRAND-COURONNE

Au Musée d'antiquités de Rouen, il existe des haches acheuléennes trouvées dans les graviers d'une ballastière par MM. Thaurin et l'abbé Cochet.

Au hameau de *Quatremares*, on a trouvé, à 4 mètres de profondeur, dans une sablière, une côte brisée en plusieurs morceaux, des débris de défenses et l'extrémité inférieure du fémur d'un mammoth, une partie de calcanéum d'hippopotame, une dent de *Rhinoceros tichorinus*. (Collection du Muséum d'histoire naturelle de Rouen.)